



VICE-RECTORAT
DE WALLIS-ET-FUTUNA

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un nouveau Dispositif pour la Santé scolaire de Wallis et Futuna en 2024

La prise en charge de la santé des élèves est, depuis de nombreuses années, une des priorités des équipes du Vice-rectorat et des équipes éducatives du territoire.

Preuve en est, la mise en place depuis la rentrée 2022 du Parcours Éducatif de Santé, structuré autour de trois axes :

- L'éducation à la santé
- La prévention
- La protection de la santé

Ce parcours visait à mieux structurer les dispositifs relatifs à la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en œuvre dans le cadre des enseignements.

Depuis deux ans, les élèves ont pu grâce à la mise en place de ce parcours participer à de nombreuses actions aux thématiques variées.

La mise en place de la démarche École promotrice de santé (EPSa) en 2024, dans les établissements scolaires de Wallis et Futuna, s'inscrit dans la continuité de ce parcours éducatif de santé.

Elle a pour enjeu de **valoriser les actions et projets déjà mis en œuvre et de les articuler avec d'autres approches** (climat scolaire, éducation à la sexualité et à l'alimentation par exemple) en les inscrivant dans le projet d'établissement.

Grace à cette démarche, il **s'agit de contribuer au développement d'une culture commune autour de la santé**, de rendre visible et de coordonner ce qui rassemble autour de cette thématique et du bien-être de tous dans un établissement scolaire.

L'École promotrice de Santé est une démarche qui vise la promotion d'une santé globale et positive au service de la réussite des élèves.